

LE RASOIR



«Deux personnages qui n'auraient jamais crû que le petit colis qu'on leur a endossé aurait été si difficile à porter.»

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

JEUX D'ENFANTS.

Il paraît que le Conseil communal de Liège, lui aussi, va bientôt émettre son petit vœu en faveur de la révision de l'article 47 de la Constitution.

Il y aura certainement mis le temps. Depuis environ trois mois déjà, les journaux enregistrent presque chaque jour des vœux de l'espèce émis par les autorités municipales des plus minuscules communes du pays.

Bref, je crois qu'à l'heure qu'il est, il n'y a plus en Belgique un seul *Stenoc-kerzel* libéral qui n'ait éprouvé le besoin de faire attester d'urgence par l'édilité locale son vif désir de voir disparaître à bref délai de l'édifice constitutionnel la pierre vermoulue qu'on appelle l'article 47.

Seul jusqu'ici, au grand étonnement de ceux qui croient encore à la légende du « boulevard du libéralisme », Liège n'avait pas bronché.

Eh! bien, à mon avis, Liège a eu raison et Liège aurait tort de changer d'attitude.

Ne tombe-t-il pas sous le sens en effet que ce n'est pas à une législature composée en grande majorité de cléricaux de la plus belle eau que le parti libéral doit s'adresser pour obtenir une réforme qui, à ses yeux, doit assurer à jamais le triomphe de ses principes?

On aura beau envoyer des montagnes de vœux, de souhaits et de protestations aux Chambres actuelles, celles-ci se contenteront de les flanquer imperturbablement au panier.

Et au fond on ne peut leur donner tort. Ce n'est pas en définitif pour faire les affaires des libéraux que les Bernaert et les Thonissen (alias Woeste et Jacobs) occupent aujourd'hui le pouvoir, et on ne doit pas, ma foi, leur en vouloir s'ils ne sont pas partisans à outrance de la politique de courtoisie.

Dans des conditions semblables donc, émettre un vœu en faveur de la révision de l'article 47, n'est-ce pas véritablement jouer un jeu d'enfants.

C'était lorsque l'olympique pontife doctrinaire faisait repousser dédaigneusement à la Chambre, avec l'aide du grand progressiste Hanssens, la prise en considération de la proposition Janson, qu'il aurait fallu faire entendre votre voix, ô braves municipaux autrefois si timorés et qui paraissez à présent si ardents à désirer l'extension générale du droit de suffrage!

Vous ne l'avez pas fait *in illo tempore*. Tant pis pour vous.

Aujourd'hui il est trop tard et il ne vous reste qu'à attendre des temps meilleurs.

Ces temps viendront incontestablement. Mais qui sait si alors le mot d'ordre ne sera pas encore une fois changé et si votre ardeur anti-constitutionnelle ne disparaîtra pas comme par enchantement.

Ce ne serait pas la première fois, je pense, que le pays serait témoin d'une farce de ce genre. A. RIGOBERT.

Un Apôtre de la Tempérance.

Les débats du Congrès international contre l'abus des boissons alcooliques qui vient d'avoir lieu à Anvers, n'ont guère été intéressants.

Tous ceux qui les ont suivi avec attention doivent impartialement reconnaître que les [promoteurs de cette nouvelle œuvre humanitaire poursuivent un but impossible à atteindre et qu'ils ne parviendront pas plus à détruire l'ivrognerie qu'à supprimer la prostitution, le suicide ou les indigestions.

Ces débats ont cependant eu leur côté joyeux. Ils ont amené M. le docteur militaire Petithan à nous faire connaître son opinion sur la question et à nous révéler les moyens qui devraient, selon lui, être employés pour faire régner la tempérance partout.

« Il est, a prêché M. Petithan, une autre force sociale à laquelle nous pouvons recourir, c'est l'autorité religieuse. Je sais que de tout temps la tempérance a été enseignée comme une vertu, que l'ivrognerie a été flétrie comme un vice.

« C'est là par excellence le péché contre le Saint-Esprit, celui que la religion doit combattre avant tout. La religion est la sauvegarde de la conscience, de la morale (Ouf!) de l'autorité, du respect.

« Il n'y a plus de conscience, de morale, d'autorité, de respect pour l'alcoolisé. Son âme est perdue avant l'éternité. Catholique respectueux et pratiquant, j'ai confiance dans la puissance de l'Eglise. Je m'incline devant elle en lui demandant de venir à notre secours (Ous qu'est mon mouchoir?).

« Si les évêques dans leurs mandements, les prêtres dans la chaire, les séminaires dans l'enseignement attaquaient résolument l'alcoolisme il serait bientôt vaincu.

« Il n'y a que Dieu pour nous sauver d'un tel désastre. »

Nous pourrions tout d'abord faire remarquer à M. le docteur Petithan que puisqu'il estime qu'il n'y a que Dieu pour nous sauver dans l'occurrence, il a bien tort de passer son temps à publier des brochures et à convoquer des congrès dans le but de détruire l'ivrognerie. Il ferait beaucoup mieux, semble-t-il de nous faire grâce de ses écrits et de ses discours et de s'adresser directement à Dieu.

Mais nous ne voulons pas chicaner cet apostolique praticien sur ce petit détail.

Nous avons hâte de lui faire observer que si, comme il l'affirme, la tempérance est enseignée par l'Eglise comme une vertu, cette vertu ne paraît pas être énormément en pratique parmi les membres du clergé.

De tout temps la gent tonsurée a eu la réputation d'avoir un faible pour la dive bouteille et je suis pour ma part absolument convaincu que le St-Esprit ne compte plus depuis longtemps les péchés *par excellence* commis contre son

auguste personne par les oints du Seigneur.

M. Petithan se fourre donc le doigt dans l'œil lorsqu'il compte que l'Eglise viendra à son secours.

Les évêques, les prêtres, etc., resteront sourds à ses appels désespérés, car ils savent parfaitement que ce n'est pas avec des nez rouges et des ventres prédominants que l'on peut décentement prêcher la tempérance.

Il restera à notre infortuné docteur la suprême ressource de s'adresser en dernier ressort à Dieu.

Eh! bien, qu'il le fasse! Cela ne gênera assurément personne.

RACAGNAC.

Dépêches Télégraphiques.

25 Septembre 1885.

Général Vielchic à ancien collègue Pontus. Ai appris avec étonnement subversif qu'aviez défendu vendre schnick dans les casernes. VIELCHIC.

Général Pontus à vieux camarade Vielchic. Docteurs régiments prétendent spiritueux valent rien pour troupiers. PONTUS.

Vielchic à Pontus. Scrongnieugnien, est que ça vous faisait du tort, vous, quand prenions autrefois racognasses ensemble à la cantine? VIELCHIC.

Pontus à Vielchic. Pour sûr que non. Insinuerai même la chose m'a toujours paru superlativement ineffable. PONTUS.

Vielchic à Pontus. Parbleu! A preuve plus d'une fois avons récidivé ferme, ensemble et de complicité. Me remémore même que souvent. . . . VIELCHIC.

Pontus à Vielchic. C'était le bon temps alors; tandis qu'aujourd'hui, soucis du pouvoir. . . . PONTUS.

Vielchic à Pontus. Milliards scrongnieugnien, vois pas quelle similitude soucis du pouvoir ont avec schnick des cantines! Allons, pas de subterfuges; expliquez moi vivement pourquoi avez pris mesure prohibitive dont vous réitérez mon étonnement. VIELCHIC.

Pontus à Vielchic. Vais vous dire. Parait beaucoup d'hommes se flanquaient au quartier cuites incommensurables attentatoires aux lois de l'hygiène. PONTUS.

Vielchic à Pontus. Eh! bien après? Vous illusionnez-vous par hasard, espèce de conscrit, votre interdiction intempetive empêchera troupiers d'aller se f... chiques carabinés en règle dans caboulots des alentours? VIELCHIC.

Pontus à Vielchic. Tiens c'est vrai, n'avais pas pensé à cela. PONTUS.

Vielchic à Pontus. Sans compter que cantiniers et autres rats de caserne continueront à vendre subrepticement toute espèce de combustibles. VIELCHIC.

Pontus à Vielchic. Vous l'accordez itérativement. Mais que voulez-vous, on ne peut pas prévoir tout. PONTUS.

Vielchic à Pontus. Allons, vois bien vos soucis du pouvoir vous ont fait perdre complètement la boule. VIELCHIC.

Pontus à Vielchic. Après tout, aime encore mieux cela que perdre mon portefeuille. PONTUS.

Vielchic à Pontus. Suffit et rompons là. Pour votre punition, irai dire à tous les anciens vous êtes à présent membre honoraire d'une société de tempérance. VIELCHIC.

Pour carabistouille conforme :
ZUTALORS.

Par çï, par là.

Progrès. — L'administration du gaz vient de faire enlever de la place St-Lambert les deux lampes grand format qu'elle y avait établies depuis environ deux ans.

La principale place de Liège a donc repris le soir le superbe aspect ténébreux qui faisait autrefois l'admiration de tous les ennemis des lumières.

On ne peut nier après cela que la question de l'amélioration de l'éclairage public vient de faire en notre ville un fameux pas... en arrière.

**

Grosses caisses et tambours. — On trouve dans l'arrêté de police pris par notre honorable bourgmestre à l'occasion de l'ouverture prochaine de la foire, une disposition ainsi conçue :

« Il est également interdit de faire usage soit à l'intérieur soit à l'extérieur des baraques, de musique bruyante, et notamment de grosses caisses, tambours, etc. »

Pourquoi, diable, proscrire du champ de foire les grosses caisses et les tambours?

Ces instruments ne sont guère en somme plus bruyants que les ophicléides, tubas et autres chaudronneries d'Outre-Rhin qui depuis un temps immémorial forment la base de tous les orchestres forains. Au surplus il est incontestable que les estimables virtuoses qui tapent dessus sont et seront toujours les seuls musiciens de baraques..... qui ne jouent pas faux.

Je proteste donc contre cette interdiction intempetive.

**

Chronique des canards. — Extrait du *Gil-Blas* :

« La veuve de l'empereur Maximilien,

maintenant âgée de quarante-cinq ans, est, d'après les médecins, dans un extraordinaire état d'amélioration. Ils expriment même l'espoir d'une guérison complète.

Bon, voilà que cela change à présent! Autrefois les journaux français nous apprenaient régulièrement tous les deux ans que la princesse Charlotte était sur le point de mourir.

Aujourd'hui voilà qu'ils vont essayer de nous faire avaler périodiquement que l'intéressante malade est à la veille d'être complètement guérie.

C'est tout de même bien beau, l'esprit!!

Le trop nuit dans tout. — On s'occupe un peu partout de chercher à combattre la prostitution clandestine.

Le maire de Douai vient à ce propos de prendre un arrêté ayant pour objet de réprimer les abus résultant de l'exagération du personnel des servantes dans les débits de boissons et de leur choix peu scrupuleux.

Cet arrêté contient entr'autres les dispositions suivantes :

* Aucun cafetier ou cabaretier ne pourra affecter plus de deux femmes au service de son débit de boissons.

* Il est défendu aux filles ou femmes employées dans les établissements dont il s'agit de s'asseoir à côté des consommateurs et de prendre ou d'accepter aucune consommation.

Le maire de Douai, je n'en doute pas, s'est laissé inspirer ici par le bon motif, mais que fait-il donc de la liberté individuelle ?

Faut certainement de la réglementation, mais pas trop n'en faut. car on tombe facilement dans l'abus et dans le ridicule.

Trop d'esprit. — Décidément les Français seront toujours les gens les plus spirituels de la terre.

Écoutez cette fine plaisanterie du *Voltaire* : « Le 3^{me} régiment d'infanterie belge, dit le journal parisien, a fait usage de vélocipèdes pendant les grandes manœuvres de Bergen-op-Zoom.

» Les vélocipèdistes ont porté des dépêches, échangé des signaux, et essayé quelques courses de vitesse.

» Il paraît que les résultats de cette épreuve ont été déclarés des plus satisfaisants; c'est bien possible; mais manœuvrer des vélocipèdes dans les champs, sur des terrains rocailleux ou sur des terres labourées, ne nous paraît pas bien aisé, même pour une fois, savez-vous! »

Pour être aisé, vous savez, cela n'est certes pas aisé! Mais dans tous les cas, vous savez, cela doit être assurément beaucoup plus facile que d'apprendre la géographie aux journalistes français où que de les empêcher d'écrire des aneries lorsqu'ils s'occupent de la Belgique.

Distinguons. — Certains journaux ont fait remarquer dans ces derniers temps que le règne de M. Frère-Orban semblait décidément fini.

Le *Journal de Liège* a bien vite profité de cette occasion pour casser une fois de plus l'encensoir sur le nez de son idole de prédilection.

« Est ce parce que M. Frère-Orban est né en 1812, s'écrie-t-il, qu'il devrait se condamner à désertier le poste de combat que lui imposent son patriotisme, son expérience et son talent? »

Le *Journal de Liège* divague encore une fois.

Ce n'est assurément pas parce que M. Frère-Orban est né en 1812 qu'il devrait céder à un autre le poste de chef de parti libéral. Mais bien parce que la politique qu'il s'obstine malgré tout à vouloir imposer au pays paraît aujourd'hui par trop contemporaine de l'époque de la naissance du grand pontife doctrinaire.

Distinguons donc!

Une excellente mesure. — Nous prenons avec plaisir que, désireux de permettre à la classe ouvrière de se payer un spectacle à bon compte, M. Verellen directeur du Théâtre royal, a décidé de fixer le prix d'entrée de l'amphithéâtre à 0.25 au lieu de 0.50, pendant toute la durée de la foire.

Chronique militaire. — Sous ce titre la *Chronique* publiait l'autre jour l'article suivant :

« On nous affirme un fait assez étrange et qui appelle de justes explications. Un jeune officier d'un régiment de ligne, qui fait sa période de camp, a donné sa démission pour occuper une position civile. Sa démission a été acceptée par arrêté royal paru au *Moniteur* le 4 Septembre.

Malgré cela, cet officier se voit retenu au régiment par son colonel. et, chose plus raide encore, il lui a été infligé des arrêts sans accès, pour s'être absenté du camp dimanche dernier, alors que sa démission était acceptée depuis deux jours.

Quels sont ces procédés? Et comment un officier qui ne fait pas partie de l'armée peut-il être encore malmené par ses chefs? »

C'est positivement épatant! Mais je ne sais qui je dois le plus admirer ici.

Est-ce le colonel qui retient sans titre ni droit à son régiment un officier qui ne fait plus partie de l'armée, ou bien est-ce cet officier redevenu pékin qui subit bénévolement des arrêts sans accès (!), au lieu d'envoyer tout bonnement bouler le Ramollot qui les lui a infligés?!

Entre les deux mon cœur balance et j'en tends me prononcer qu'après mûre réflexion.

Anerie orthodoxe. — Savez-vous pourquoi M. Bouvier est mort?

C'est parce qu'il était mortel comme tout le monde allez-vous me dire, sans doute?

Eh? bien vous n'y êtes pas du tout!

M. Bouvier est mort uniquement parce qu'il méprisait les pères.

C'est *l'Ami de l'Ordre* qui l'affirme dans un article intitulé; *La mort d'un ennemi des prêtres* et qui se termine par cette conclusion folichonne :

« Jamais on ne méprise les prêtres impunément. »

Avis à ceux qui désirent vivre éternellement ici-bas.

Honni soit qui mal y pense — Une annonce cueillie à la 4^{me} page de la *Chronique* :

« Jeune dame dist., phys. et caractère agr. dem. 200 fr. Arrang. avec le prêteur. Discr. Rien des interméd. Ecr. E. M. K., p^{te} rest. centre, Brux. »

Non! pas de commentaires. Soulignons seulement ces quatre mots. « Arrangement avec le prêteur. »

Parbleu!!

BRICOLEUR.

Echos.

Un chroniqueur en voyage.
— Vous reste-t-il encore une chambre?
— Oui, monsieur, au cinquième.
— Et vous appelez ça descendre à l'Hotel?

+

Entre dames du monde :
— Pourquoi notre mère Eve a-t-elle donné la pomme à son mari?
— Parce qu'il lui était impossible de la donner à d'autres.

+

A la corectionnelle, le président accable de reproches un citoyen coupable d'avoir volé un conducteur de diligence.

« Ah! bien alors, répond le prévenu d'une voix enrouée, si on ne peut plus dépouiller son courrier! »

Théâtre Royal.

La première représentation des *Bibelots du Diable*, grande féerie en trois actes et 17 tableaux, est irrévocablement fixée au jeudi 1^{er} Octobre prochain.

Les décors et les costumes viennent d'arriver de Paris. Ils sont flamants neufs et d'une grande richesse.

Indépendamment d'un corps de ballet composé de 32 sujets plus les petites sœurs Edith, M. Verellen a engagé pour cette féerie M^{lle} Marie Muller, danseuse étoile, qui a dansé durant six mois l'*Excelsior* à Berlin et qui a signé pour l'hiver prochain un brillant engagement de 1^{re} danseuse à la *Scala* de Milan.

M. Verellen a également traité pour la 1^{re} quinzaine du mois d'Octobre avec les frères Welton clowns excentriques du *Coven-Garten* de Londres, ainsi qu'avec M. Maurin ingénieur, qui présentera dans le cours de la féerie. « LES FONTAINES MERVEILLEUSES », l'immense succès des *Folies-Bergères* à Paris.

Les répétitions des *Bibelots du Diable* se poursuivent activement. Elles marchent à souhait et tout fait prévoir un succès sans précédent.

Voici comment a été fixé le prix des places pour les représentations de la féerie :

En Semaine.	Les Dimanches et Lunds
Baignoirs et loges 1 ^{er} rang	fr. 4-00
Fauteuils et balcons » 5-50	» 4-00
Stalles » 5-00	» 5-50
1 ^{res} loges de 2 ^e rang » 5-00	» 5-50
Parquet » 2-00	» 2-00
Parterre » 1-50	» 1-50
Troisième » 1-00	» 1-00
Amphithéâtre » 0-25	» 0-50

Il sera perçu 50 centimes en plus par place en location.

Les enfants âgés de moins de huit ans paieront demi-place aux 1^{res} loges seulement.

Il sera délivré pendant le mois de la féerie des abonnements personnels à raison de vingt francs, sans désignation de place.

Le bureau de location sera ouvert à partir de samedi 26 septembre tous les jours de la semaine de 11 à 4 h. et les dimanches et jours de fête de 10 à 5 h.

Ajoutons que la Direction s'est entendue avec les différentes Compagnies de chemins de fer pour l'organisation de trains spéciaux de nuit qui partiront des principales gares après la fin du spectacle le dimanche et le lundi de chaque semaine.

La saison théâtrale proprement dite commencera vers le 1^{er} novembre. Grâce au zèle et à l'intelligence de la nouvelle Direction, elle paraît devoir être exceptionnellement brillante.

Nous avons annoncé dans les temps que M. Verellen se proposait de monter le *Tribut de Zamora*, *Méphisto* et *Rip-Rip*.

Nous pouvons ajouter aujourd'hui qu'il vient d'acquiescer définitivement la partition de *Joli Gilles*, le charmant opéra-comique de Poise, qui a été représenté cet hiver avec tant de succès à Paris et à Bruxelles.

Il est aussi à peu près certain que *Dupuis* viendra donner dans la première quinzaine de novembre, deux représentations au Théâtre royal.

Enfin le célèbre prestidigitateur *Herman* donnera également une série de représentations dans le courant de décembre ou de janvier prochain.

On voit que M. Verellen ne néglige rien pour chercher à satisfaire le public. Espérons qu'on lui saura gré de ses courageux efforts.

X.

Théâtre du Pavillon de Flore.

TABLEAU DE LA TROUPE.

direction de M. Isid. Ruth.

Année Théâtrale 1885-1886.

Administration. — MM. Cochin, régisseur général. — Ernest, secrétaire de la di-

rection, second régisseur. — Jos. Meurice, premier chef d'orchestre. — Edouard Lemaître, peintre-décorateur. — Voytot, costumier.

Opérettes, Opéras-comiques. — MM. Froment, ténor — Vissière, baryton. — Pichet, premier comique larquette. — Victor, id. — Valot, grime et id. — Dubuisson, trial. — Adolphe, second trial. — Villars, première basse-bouffe. — Thys, seconde basse-bouffe. — Choryphées : Chevalier, Ernest, Servais, Vaillant, Laverny.

M^{mes} ZÉLO DURAN, première chanteuse. — Lesœur, forte seconde chanteuse, des premières, les Judic. — Keller, première chanteuse, Desclauzas. — Asmiré, seconde chanteuse. — Lagarde, jeune chanteuse. — Mathilde Dorval, idem. — Lefèvre, mère dugazon. — Choryphées : M^{mes} Valot, Bellanger, Prileur, Adolphe Hugia, Alice Henry, Dubuisson.

Comédies, vaudevilles. — MM. Edouard Frey, jeune premier rôle, des jeunes premiers. — Chevalier, jeune premier, des amoureux. — Victor, premier comique en tous genres. — Pichet, id. — Dubuisson, jeune premier comique en tous genres. — Valot, premier comique marqué. — Villars, comique, rôles de genre. — Adolphe, fort second comique. — Ernest, second comique. — Thys, financier, père noble. — Lucien, second amoureux. — Servais, grande utilité. — Pascal, id. — Louis, id.

M^{mes} Keller, grande coquette, rôles de genre, les Alphonsine. — Mary Albert, jeune premier rôle, des jeunes premières. — Lagarde, première ingénuité, jeune première. — Alice, Leguet, première soubrette en tous genres. — Asmiré, seconde soubrette, des premières. — Mathilde Dorval, première amoureuse, seconde ingénuité. — Lefèvre, duègne. — M^{ms} Victor, rôles marqués, coquette. — Bellanger, coquette, soubrette. — Valot, id. — Adolphe, id. — Alice Henry, des amoureuses, jeune coquette. — Utilités : M^{mes} Hugla, Dubuisson, Prileur, Taillard et Esther.

Chœurs : 16 hommes, 18 dames.
Orchestre : 25 musiciens.

Théâtre Royal de Liège.

Direction : Paul VERELLEN.

Bur. à 6 1/2 h. Rid. à 7 h.

TOUS LES SOIRS

à partir de Jeudi 1^{er} Octobre 1885

LES

BIBELOTS DU DIABLE

Féerie à grand spectacle en 3 actes et 16 tableaux, par MM. T. Cogniard et Clairville.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Direction ISD. RUTH.

Inauguration de l'agrandissement et de la restauration du Théâtre.

SAMEDI 3 OCTOBRE 1885.

RÉOUVERTURE

1^{re} représentation de :

Madame FAVART,

opéra-comique en 3 actes, musique de J. Offenbach, paroles de Chivot et Duru.

Décors et costumes entièrement nouveaux par MM. Ed. Lemaître et Voytot,

LE PAVILLON DE FLORE recevra le ... , à-propos en 1 acte et en vers, par M. X... de Liège.

PRIX DES PLACES :

Fauteuils d'orchestre, 2 frs. — Fauteuils de Balcon, 1^{er} rang, fr. 1-50. — Parquet, et 2^e rang des fauteuils de Balcon, fr. 1-25. — Stalles d'amphithéâtre, fr. 1. (En location 25 centimes en plus). — Pourtours et Galeries, 75 centimes. — Bureau de location de 10 à 5 heures pour les n^{os} pairs, rue Pont d'Île, 27, maison Leruitte, pour les n^{os} impaires, de 10 à 4 heures, rue Surlat, 20, au Théâtre.

S'adresser pour les abonnements au Secrétaire de la Direction.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet.

MILITARIA.



Effets salutaires de la suppression des débits de spiritueux dans les casernes.



-« Eh bien, Pontus, vos tambours seront-ils bientôt prêts ? »
-« Cela marche admirablement, sire, malheureusement je ne trouve pas de tambours-major. »



Le fait est que des gaillards pareils feraient de fameux tambours majors. —

EN CHASSE



-« Vous ne savez donc pas tirer, animal !! »
-« Mais si, j'esais tirer, seulement... c'est pour viser. »



-« Te voilà chasseur aussi à présent ! »
-« Mais oui, ma femme prétend que cela me fera maigrir. »
-« Tiens, c'est le contraire de la mienne qui soutient que la chasse me donnera de l'embonpoint. »



Sous bois.

ECHOS DE FRANCE



La période électorale en France = Conférences préliminaires.



Les bonaparteux sont dans une joie...



Et pendant ce temps là le président Grévy chasse bien tranquillement dans le jardin avec son gendre Wilson, se fichant de tout cela comme de l'an quarante.